

I-Avis de demande de cotation

Avis n° : 21/22/SONEB/DG /PRMP/DECR/S-PRMP/SSP

Objet : Acquisition et installation d'un transformateur électrique pour le système d'AEP de Avrankou

Référence : F_DECR_51826

1. Cet Avis de demande de cotation fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) publié sur le SIGMaP le 09 février 2022.
2. La SONEB a dans le cadre de l'exécution de son budget prévu des crédits et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de la demande de cotation relative à l'acquisition et à l'installation d'un transformateur électrique pour le système d'AEP d'Avrankou.
3. La SONEB sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et installer un transformateur électrique pour le système d'AEP d'Avrankou.
4. La participation à cette demande de cotation telle que définie par la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier de Demande de Cotation et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 dudit Code.
5. Les exigences en matière de qualification sont :
 - a. **Pour les anciennes entreprises**
 - *Exigences techniques et expériences :*
 - Avoir réalisé au moins un (1) marché de fourniture similaire d'un montant de quatre millions cinq cent mille (4.500.000) FCFA et un (01) marché de prestation de service similaire au cours des cinq dernières années (**Joindre les attestations de bonne exécution ou PV de réception provisoire ou définitive accompagné de la page de garde et de signature des contrats y relatifs : en original ou en copie légalisée**).
 - *Exigences financières :*
 - Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (03) dernières années égal au moins à six millions (6.000.000) FCFA. (**Joindre les états financiers certifiés des années 2019, 2020 et 2021**) ;
 - Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire dispose de ressources sur fonds propres ou peut bénéficier de crédits bancaires d'un montant minimum représentant trente pour cent (30%) du montant de l'offre.
- b. **Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence**

Section I : Modèle de lettres ou d'avis de demande de cotation

- Exigences techniques et expériences

Fournir les preuves des expériences du personnel d'encadrement pour au moins un (01) marché de prestation de service similaire au cours des cinq dernières années (**Joindre les attestations de travail, CV du personnel et toute pièce tenant lieu de preuve de participation du personnel à l'exécution d'un marché similaire en original ou en copie légalisée**).

- Exigences financières :

- Fournir la preuve d'assurance des risques professionnels (Responsabilité civile professionnelle) d'un montant de **six millions (6.000.000)** de francs CFA ;
- Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire dispose de ressources sur fonds propres ou peut bénéficier de crédits bancaires d'un montant minimum d'un montant minimum représentant trente pour cent (30%) du montant de l'offre.

Voir le dossier de demande de cotation pour les informations détaillées.

6. Le délai d'exécution du marché est de trois (3) mois.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la *Direction Générale de la SONEB ; Hugues MEHOU, PRMP-SONEB ; prmp@soneb.bj* et prendre connaissance des documents de la demande de cotation à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la PRMP, 1er étage de la Direction générale de la SONEB, au bureau 113-bis** de 8h à 12h30 et de 14h à 17h30.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir sans frais un dossier de demande de cotation complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la PRMP, 1er étage de la Direction générale de la SONEB, au bureau 113-bis** à compter du...*15 Juin 2022* -

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'originale de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique avec la mention « **APCMP n°...../22/SONEB/DG /PRMP//DECR/S-PRMP/SSP relatif à l'acquisition et à l'installation d'un transformateur électrique pour le système d'AEP d'Avrankou** » à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la PRMP, 1er étage de la Direction générale de la SONEB, au bureau 113-bis** au plus tard le...*22 Juin 2022* à 9h 30 minutes.

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

10. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : **Salle de conférence du 3^{ème} étage de la Direction générale** à côté du Ministère de la Santé, le même jour à 10h00.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **soixante mille (60.000) FCFA** conformément aux dispositions de l'article 68 de la loi n°

Section I : Modèle de lettres ou d'avis de demande de cotation

2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle suivant le modèle prévu dans les formulaires de la demande de cotation.

12. Les offres ne seront ouvertes que lorsqu'un minimum de trois (03) plis sera obtenu.

Cotonou, le 09 JUIN 2022



Hugues MEHOU
Personne Responsable des Marchés Publics